

Les controverses de Valladolid, premiers débats sur les droits de l'homme

Voici 450 ans s'éteignait un ardent partisan de la justice, Bartolomé de Las Casas, premier défenseur de la liberté des peuples non européens.

La conquête espagnole des Caraïbes et de l'Amérique provoque dès le début du XVIe siècle un véritable ethnocide. Ainsi, à cause d'épidémies, de massacres et de mauvais traitements, la population indigène d'Hispaniola (Haïti), estimée à un million avant sa « découverte », est réduite à quelques milliers d'individus dans les années 1510. L'exploitation des Indiens repose sur le système de l'encomienda, qui livre une terre et ses habitants à un colon espagnol. Une voix s'élève alors, celle de Bartolomé de Las Casas, qui adopte avec passion la cause indienne. Personnage pêtri de contradictions, Las Casas n'est pas toujours à la hauteur de ses idéaux. Plus qu'un précurseur des droits de l'homme, il est un clerc du Moyen Âge perdu au Siècle d'or.

La dénonciation de l'esclavage

Bartolomé de Las Casas est né à Séville au sein d'une famille de conversos, des juifs convertis au catholicisme, ayant participé aux expéditions de Christophe Colomb. Le jeune clerc, qui s'installe à Hispaniola en 1502, bénéficie d'une encomienda. Il est ordonné prêtre en 1512 et connaît une première conversion en préparant son sermon de Pentecôte de 1514. Il rompt alors brutalement avec son ancienne vie et condamne sans équivoque l'esclavage des Indiens. Dès lors, il ne cesse de voyager entre la cour d'Espagne et le Nouveau Monde pour plaider en faveur des Amérindiens.

En 1519, il soutient à Barcelone une controverse sur la liberté naturelle des Indiens. Sa première tentative d'évangélisation pacifique dans le nord du Venezuela s'étant soldée par un échec cuisant, cet autodidacte connaît une seconde conversion et rejoint l'ordre des Dominicains. Il reçoit alors une formation théologique qui constitue l'épine dorsale de son combat. Puisque la conquête a mis les Européens en contact avec des peuples inconnus que la Bible ne mentionne pas parmi les descendants de Noé, il est possible d'utiliser la religion pour justifier leur asservissement ou leur liberté naturelle. La question préoccupe les autorités européennes. La reine Isabelle la Catholique avait fait libérer les captifs ramenés par Colomb. En 1537, le pape Paul III condamne sans équivoque l'esclavage dans la bulle *Sublimis Deus*.

Las Casas définit une doctrine inflexible. Suivant les théologiens médiévaux, il n'accepte l'esclavage que s'il concerne les prisonniers d'une « guerre juste » et s'attache à démontrer que les conquistadores mènent une « guerre injuste ». Sous son influence, Charles Quint promulgue en 1542 des lois protégeant les Indiens qui révoltent les colons. En 1545, le dominicain est nommé évêque du Chiapas (actuellement au Mexique), mais ses initiatives se heurtent à l'hostilité des colons, de certains ordres religieux, de conseillers de la Couronne et des Indiens eux-mêmes. Il faut dire que le nouvel évêque leur a imposé une corvée de portage dès son arrivée et s'appuie sur les caciques, des chefs de tribu despotes.

En 1547, Las Casas, rentré définitivement en Espagne, s'oppose à un théologien, le docteur Sepúlveda, précepteur du futur roi Philippe II. Ce savant légitime l'asservissement des Indiens pour faciliter leur évangélisation, mais demande un traitement plus humain. Les controverses publiques organisées à partir du 15 août 1550 recevront par la suite le nom de « conférence de Valladolid » et seront considérées comme les premiers débats sur les droits de l'homme. Las Casas enchaîne les maladresses, épouse l'auditoire et ne parvient pas à faire triompher ses idées. La législation des années 1550-1551 sera théoriquement plus protectrice envers les Indiens. Mais Las Casas n'obtient plus d'autorisation royale pour publier ses traités. Son *Histoire des Indes*, rédigée en partie grâce aux papiers de Christophe Colomb, ne paraîtra qu'au xixe siècle. Son *Apologie*, dans laquelle il affirme la liberté naturelle de tous les hommes, restera inédite jusqu'au xxe siècle.